



Pour vous aider à choisir les postes  
et à comprendre le fonctionnement  
du mouvement, nous vous invitons  
à participer nombreux aux :

**SPÉCIAL  
MOUVEMENT  
PES et début de  
carrière**

**SOIREE SPECIALE  
PES**

**Mardi 5 février 2013  
de 18 h à 21 h**

Bourse départementale du Travail,  
1 place de la libération  
**BOBIGNY**

**SOIREE SPECIALE  
DEBUT DE CARRIERE  
PES, T1, T2**

**Vendredi 8 février 2013  
de 18 h à 21 h**

Bourse départementale du Travail,  
1 place de la libération  
**BOBIGNY**

**SOIREE SPECIALE  
DEBUT DE CARRIERE  
BASSIN 1**

**Vendredi 22 février 2013  
de 18 h à 21 h**

Bourse du Travail, 9-11 rue Génin  
**SAINT-DENIS**

Sommaire :

- Page 1 : Agenda
- Page 2 : Déroulement  
des soirées
- Page 3 : Déroulement du  
mouvement, barème  
et nomination
- Page 4 : Le SNUipp : qui  
sommes nous ?





En tant que **PES** ou installé à titre provisoire sur un poste, **vous devez participer au mouvement initial** pour obtenir une affectation pour l'année 2013/2014.

Cette procédure est un peu compliquée, **les représentants du SNUipp-FSU 93 vous aideront à choisir les meilleures solutions** en fonction de votre situation.

*Les élus du SNUipp 93-FSU vous feront part des informations*

*concernant :*

- **le mouvement des PES,**
- **les permutations.**

*Lors de cette soirée, il vous sera remis :*

- *la carte des bassins et des districts*
- *la fiche de contrôle syndical du mouvement*
- *votre code personnel SNUipp 93-FSU pour consulter vos résultats.*



**Venez nombreux, des élus seront disponibles pour répondre à vos questions.**

### **Vos élus SNUipp 93-FSU à la CAPD :**

**Martine CARON - Caroline MARCHAND - Joël COUVÉ - Muriel GÉRIN-GOUTMANN  
Brigitte POMMIER - Sébastien LE BRAS - Maryse DECHATRES - Karine BONTOUX  
Catherine DA SILVA - Nathalie PANIER - Nathalie BOGNINI - Stéphanie FOUILHOUX**

### **Suivi des PES et début de carrière:**

**Irwin CARTERON - Sylvie DEMETZ - Charlotte PAVEZ**

Ces réunions peuvent être récupérées au titre des réunions d'informations syndicales (3 heures) sur du temps d'AP, d'animations pédagogiques...

## **La Formation Syndicale : Un moment fort et privilégié**

## **Faisons vivre ce droit, soyons toujours plus nombreux**

### **Comment joindre le SNUipp 93-FSU**

*Par courrier :* SNUipp 93 - Bourse Départementale du Travail - 1 place de la Libération,  
93016 Bobigny cedex

*Par téléphone :* 01-48-96-36-11

du lundi au vendredi de 11h à 13h et de 15h à 17h30 et le mercredi de 14h à 16h30.

*Par fax :* 01-48-96-36-80

*Par mail :* [snu93@snuipp.fr](mailto:snu93@snuipp.fr)

## COMMENT SE DEROULE LE MOUVEMENT ? (affectations intra-départementales)

### Mouvement initial informatisé :

Tout collègue titulaire peut y participer. Tous les enseignants sans poste ou en poste provisoire, ou nouvellement intégrés par permutations informatisées et les PES **doivent y participer**. On peut postuler sur tout poste (qu'il soit vacant ou non). La participation se fait par i-prof grâce à son NUNEM. (Assurez-vous que vous possédez votre NUMEN avant l'ouverture du serveur).

### Mouvement complémentaire en juin :

Les affectations sont prononcées en fonction des postes vacants à l'issue du mouvement initial. Le bordereau "mouvement complémentaire" est transmis dès le mouvement initial.

### **Eléments de barème et nombre de vœux :**

**Barème des PES :** Nombre d'enfants, à barème égal, départagé selon l'âge par ordre décroissant.

**Barème des Titulaires :** Un point par année complète d'enseignement + Nombre d'enfants + Points supplémentaires possibles selon les situations (se référer à la circulaire du mouvement)

**Nombre de vœux :** le nombre de vœux est de 30 vœux "école"

## RESULTATS :

### *Au mouvement initial, vous pouvez obtenir :*

- à titre provisoire (TP) :
  - un poste réservé T1  
pour 2 ans sur les bassins 2, 3 et 4  
pour 3 ans sur le bassin 1 (depuis 2009).
- à titre définitif (TD) :
  - un poste d'adjoint en maternelle ou en élémentaire.
  - un poste partagé (T.R.S.) :  
Les collègues sont nommés à titre définitif sur les circonscriptions. Puis en fonction des regroupements possibles (1/2 + 1/2 ; 2/3 + 1/3...) proposés par les IEN, les collègues y sont nommés à TP par le Directeur d'Académie.  
Les postes partagés concernent aussi bien les maternelles que les élémentaires.
  - un poste de remplacement ZIL, BD : vous effectuerez les remplacements des collègues en congés maladie et maternité.
  - un poste fléché «langue» que vous pourrez demander sous réserve d'avoir l'habilitation ou la certification dans les langues suivantes : Allemand, Italien et Portugais.

### *Au mouvement complémentaire :*

Mêmes types de postes mais à titre provisoire. Sur le bordereau mouvement complémentaire, mettre des vœux villes.

Si vous êtes volontaire pour le nord du département, vous serez nommé(e) au début du mouvement complémentaire.

Il n'y aura pas d'affectation de T1 en poste ASH ni dans les Réseaux Ambition Réussite (sauf si vous êtes volontaire).





## Le SNUipp-FSU : qui sommes-nous ?

*Le SNUipp-FSU,  
né en 1992, fait partie  
avec 17 autres  
syndicats  
de la Fédération  
syndicale Unitaire  
(FSU),  
première fédération  
dans l'Education,  
la recherche,  
la culture.*

Il a pour ambition :

- de créer un mouvement social en faveur de l'Ecole Publique,
- de réfléchir et d'agir pour la transformation du système éducatif, de l'école, du métier et des pratiques enseignantes,
- d'informer et de défendre les personnels dans la transparence et l'équité.

Le SNUipp-FSU s'est donné pour mission d'informer, de revendiquer, d'agir, de favoriser l'unité d'action au sein de l'Education Nationale mais aussi plus largement avec toutes les autres confédérations.

### **Se syndiquer au SNUipp-FSU :**

- c'est décider ensemble,**
- c'est refuser l'isolement,**
- c'est donner à toute la profession les moyens de se défendre et d'avancer.**
- c'est effectuer un geste solidaire,**
- c'est exiger collectivement une école de qualité.**

*Se syndiquer c'est par définition un acte de solidarité,  
une démarche individuelle au service du collectif.*

*Se syndiquer c'est être plus nombreux,  
plus forts, plus efficaces.*